

Séance de Conseil Municipal du 11 décembre 2009
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert
GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice
HAUTEVILLE Ludivine
CHEVALLET Yoann
Corinne MORAND
Alain REQUET
Roger MERCIER

Membres excusés :

Maryse GRENAT, donnant procuration à Yoann
CHEVALLET
REQUET Patrick
ROMANO Patrice

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

Contrat de travail Gallay Stéphanie

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu comme chaque année de renouveler le contrat de travail de Gallay Stéphanie, chargée du ménage des bâtiments communaux. Il propose, au vue de la charge de travail, d'établir un contrat d'une année pour 5 heures par semaine.
Accord à l'unanimité.

Questions diverses

Branchement du groupe électrogène

Monsieur le Maire présente un devis qu'il a reçu pour le branchement du groupe électrogène sur le réseau électrique de la Mairie. Le montant s'élève à
1 512.00 Euros TTC.

Cette dépense ne semble pas nécessaire et proposition est faite d'étudier la possibilité de brancher une rallonge sur le groupe afin d'alimenter principalement le chauffage de l'école en cas de besoin.

Dépôt d'une déclaration préalable pour construction d'un abri de voitures

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'une déclaration préalable a été reçue pour la réalisation d'un abri de voitures à Pombourg, chez M. Ortega.

Le dossier sera transmis à la DDEA pour instruction.

Accord à l'unanimité.

Présentation par la DDEA du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics

Monsieur le Maire remercie Mme PATRIARCA et M. Coulerot d'avoir fait le déplacement pour présenter le plan de mise en accessibilité de la Commune. Il rappelle au conseil municipal que la réalisation et la validation de ce plan doit intervenir avant le 23 décembre afin d'être en phase avec la réglementation.

M. Coulerot présente au conseil municipal le plan d'accessibilité, il consiste en :

- un cheminement du cimetière à la salle des fêtes
- cinq secteurs d'accueil du public : l'église, le cimetière, la salle des fêtes, la Mairie/école et la cabine téléphonique

Après présentation, Alain Requet propose que soit retiré du plan la possible mise en place d'un ascenseur pour l'accès à la Mairie et de transformer la main courante de la montée au cimetière par une barrière côté route, après avoir coupé les thuyas.

Mme Patriarca rappelle que ce plan n'est pas figé et doit évoluer en fonction des projets de la commune et des nouvelles idées de chacun.

Proposition est faite d'adopter le plan de mise en accessibilité présenté par M. Coulerot avec les deux modifications proposées par Alain Requet.

Accord à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.